SM du bassin de Thau (Siren : 253403539)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Sète
Arrondissement	Montpellier
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/01/2005
Date d'effet	01/02/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Yves MICHEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	328 quai des moulins
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34200 SETE
Téléphone	04 67 74 61 60
Fax	04 67 74 61 90
Courriel	contact@smbt.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	186 500
Densité moyenne	292,34

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CA Hérault-Méditerranée (243400819)	CA
34	CA Sète Agglopôle Méditerranée (200066355)	CA
34	Montpellier Méditerranée Métropole (243400017)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales *Gestion du bassin hydrographique - Elaboration et suivi du SAGE - Prévention des inondations et défense contre la mer (SLGRI) -Préservation et gestion des zones humides et milieux aquatiques, ainsi que les formations boisées riveraines - Gestion équilibrée des ressources en eau (PGRE) - Gestion de la qualité de l eau et la lutte contre les pollutions - Animation, gestion et coordination des démarches contractuelles et des programme d actions Mise en oeuvre de compétence : - conduire des études -développer des outils de surveillance, de suivi et de prévision - construire des modèles - constituer des bases de données et des outils cartographiques - mener des actions de sensibilisation - apporter assistance technique et assistance maîtrise d ouvrage Cette compétence exclut :- gestion directe et opérationnelle des zones humides, des zones hydrauliques et de protection - travaux d aménagement, d entretien, de restauration qui restent à la charge des maîtres d ouvrages publics ou privés -actions de réduction de la vulnérabilité des infrastructures Possibilité de procéder à des acquisitions foncières, assurer réalisation de travaux ou d aménagement dans le cadre de convention* Par substitution
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaborer, approuver, suivre et réviser le schéma de cohérence territoriale, son volet littoral et maritime valant schéma de mise en valeur de la mer, conformément aux dispositions du code de l urbanisme, soit : - réaliser les études générales qu il jugera nécessaires - organiser la concertation dans le cadre de l élaboration du SCOT du Bassin de Thau et de son volet littoral et maritime valant schéma de mise en valeur de la mer - donner un avis sur les projets de révision ou de modification des Plans Locaux d Urbanisme et porter assistance aux communes qui en exprimeront le besoin sur chacune de ces opérations - assurer une bonne articulation et une coopération avec les Scots limitrophes - apporter un appui aux instances de concertation susceptible d être créée par M le Préfet dans le cadre de mise en oeuvre de la Directive Habitats faune flore 92/43/CE et de la Directive Oiseaux 79/409/CE (Natura 2000,....)*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)